Bulletin de l'APAD

8 | 1994
Les siences sociales et l'expertise en développement (II)

Faut-il des professionnels de l'expertise distincts des chercheurs ?

Jean Nzhie Engono

OpenEdition Journals

Édition électronique
URL : http://journals.openedition.org/apad/1793
DOI : 10.4000/apad.1793
ISSN : 1950-6929

Éditeur
LIT Verlag

Édition imprimée
Date de publication : 1 décembre 1994

Référence électronique
Jean Nzhie Engono, « Faut-il des professionnels de l'expertise distincts des chercheurs ? », *Bulletin de l'APAD* [En ligne], 8 | 1994, mis en ligne le 21 novembre 2007, consulté le 08 septembre 2020. URL : http://journals.openedition.org/apad/1793 ; DOI : https://doi.org/10.4000/apad.1793

Ce document a été généré automatiquement le 8 septembre 2020.

Bulletin de l'APAD

Faut-il des professionnels de l'expertise distincts des chercheurs ?

Jean Nzhie Engono

1 Cette étude - dont nous annonçons d'emblée la teneur modeste - s'inscrit dans la perspective d'un regard synthétique que nous nous proposons de porter sur le thème : "Le marché de l'expertise et la place des socio-anthropologues". Elle traduit moins un souci d'aborder en tant que tels les problèmes relatifs à "l'expertise en développement", qu'une simple préoccupation épistémologique intentionnellement directive, qui est de tenter de considérer *sous* un angle comparatif les notions d'"'expert" et de "chercheur", et de nous en tenir de manière inférentielle, et à partir de leur formulation sémantique, à la question de savoir s'il faut des "professionnels de l'expertise distincts des chercheurs" ?

2 Sans doute convient-il d'abord de reconnaître en filigrane qu'une telle question reste tout compte fait l'expression d'un point de vue "quintessentiel" et préoccupant, qui dans le panorama des études et recherches concernant les problèmes de développement, semble sous-entendre l'idée selon laquelle il existe une notion de démarcation (relative) entre le discours de l'"'expert'', et celui du simple "chercheur" - en l'occurrence le chercheur en sciences sociales.

3 Une telle considération paraît conduire à comprendre aussi que pour le "développeur" intéressé par les travaux de l'un et de l'autre, il existe une "logique" de l'expert d'un côté, et celle du chercheur de l'autre, nourries chacune par des aspirations et des enjeux différents, et qui à l'évidence l'une et l'autre suivent des orientations heuristiques qui visent des points de vue également différents. Au point que dans la prise en compte des projets de recherche-développement et du dialogue qui est supposé être instauré au sein de la triade "développeurs", "experts" et "chercheurs", on remarque qu'un intérêt et un certain engouement particulier restent manifestés par les politiques et autres instances de développement en faveur des "experts". S'agit-il dans cette sorte de valorisation et de préférence manifestées à l'endroit de ces experts,

d'un problème de crédit accordé à leur compétence et à leur aptitude, ou au degré d'efficience reconnue de leurs travaux, jugés comme plus pertinents, parce que plus à même de toucher les aspects significatifs de ce développement ?

4 Toujours est-il qu'au regard de tous ces problèmes de développement qui se posent et qui nécessitent des réponses appropriées, les opérateurs économiques, les développeurs et autres bailleurs de fonds, plus préoccupés avant tout par un souci de rentabilité, semblent éprouver des réticences et manifestent des blocages face aux simples travaux de recherche fondamentalistes, considérés, dans l'optique d'application de programmes de développement dans laquelle ils se trouvent, et surtout dans la situation d'attente de propositions concrètes qui est la leur, comme incapables d'aller au-delà de la simple étude et de déterminer des solutions viables. Parce que l'intérêt prioritaire sur lequel se fondent ces travaux de recherches reste, la plupart du temps, axé sur un besoin purement cognitif, quand ils ne sont pas présentés dans un langage "spécialisé" souvent peu compatible avec les exigences concrètes de leur application dans l'approche décisionnelle de leur possible mise en œuvre.

5 Il reste clair que c'est cette situation de fond qui apparaît dominante au travers de l'ensemble des conceptions courantes que les différents agents de développement se font des publications des simples chercheurs fondamentalistes, et que c'est là un facteur qui joue largement en faveur d'une plus grande crédibilité accordée aux travaux des "experts", considérés comme des recettes plus appropriées et prêtes pour une application immédiate sur le terrain.

6 Ainsi, en voulant s'édifier, comme nous venons de le suggérer, autour de cette question principale qui est de savoir s'il faut des "professionnels de l'expertise distincts des chercheurs", cette étude voudrait simplement examiner sous forme d'approche comparative, et à partir d'une tentative d'éclairage conceptuel préalable, ce qui constitue le rôle de l'expert, et celui du chercheur fondamentaliste (en sciences sociales), au regard d'une logique essentielle qui reste celle de l'opérateur du développement.

De la considération du chercheur en sciences sociales

7 Si au cours de ces dernières années, contrairement à ce qui se passait encore naguère, les programmes de développement semblent accorder de plus en plus une place prépondérante et manifester un intérêt tout particulier aux sciences sociales, il convient de faire remarquer qu'une telle attention n'est pas neuve et ne traduit même pas tant une préoccupation récurrente des "développeurs" de rechercher une solution d'alternance aux études de développement "suite aux échecs tant des idéologies classiques que des modèles technicistes de développement" [1] ; l'appui aux recherches anthropologiques - dans leurs variantes ethnologique, anthropologique et sociologique - dans la mise en œuvre des politiques de développement s'est toujours inscrit initialement comme une dominante de la politique euro-coloniale, soucieuse de mieux connaître le milieu indigène et d'identifier les éventuels problèmes qui pouvaient se poser à l'application de ses programmes de développement de gouvernement des sociétés locales. C'est dans cette optique significative que P. Geschiere nous rappelle avec intérêt, s'agissant des relations entre "anthropologues" et "développeurs", que "dès le début, le travail des anthropologues de terrain a été lié, d'une façon ou d'une autre, à des efforts pour rendre les sociétés locales accessibles et gouvernables" et qu'"en ce sens, les anthropologues ont toujours eu affaire aux développeurs" [2].

8 Seulement, ce qu'il faut comprendre ici dans la nature de ces liens, et qui n'est pas souvent assez souligné, c'est que ces travaux de recherches dans le domaine des sciences sociales s'intègrent tout compte fait dans un contexte structurel précis dominé par une certaine idéologie de développement, où malgré une certaine finesse reconnue de leurs observations de départ, il apparaît finalement que "les comptes à rendre aux structures nationales des pays d'accueil ou à d'éventuels bailleurs de fonds, n'intègrent pas les mêmes enjeux" [3]. Trois raisons - pour nous - essentielles se profilent en arrière-plan de cette considération :

- La première est que la recherche anthropologique du début a souvent voulu se limiter au départ à une simple dimension heuristique (et) désintéressée du social, et liée au seul aspect cognitif des sociétés étudiées. C'est ce qu'il convient de considérer ici comme la recherche fondamentale, et qui reste entendue comme une recherche qui "vise un accroissement de la connaissance scientifique avec comme but premier pour le chercheur une connaissance ou une compréhension plus complète du sujet étudié plutôt qu'une application de ce dernier" [4]. Comme on le voit, une telle orientation, fut-elle scientifiquement rigoureuse, ne peut pour ainsi dire, pas toujours représenter d'attrait véritable pour les institutions de développement, qui attendent bien plus des études et recherches pour ce développement, un type de connaissances strictement élaborées pour une application immédiate de politiques bien définies. En un mot, elles attendent des recettes de spécialistes assorties aux situations qui les préoccupent.
- La deuxième raison, consubstantielle à la première, est que la recherche anthropologique de début a toujours voulu rester attachée au souci de "pureté scientifique" et de stricte limitation de son champ conceptuel à la recherche de la seule connaissance scientifique. Elle s'en est souvent tenue, à cet effet, à un langage "spécialisé", jargonnant parfois dans un style académique qui rompt toute possibilité de communication aisée entre les chercheurs et les développeurs.
- La troisième raison est que le discours anthropologique de début a continué à rester pendant longtemps prisonnière de ce qu'on considère ordinairement comme le "vieux mythe ethnologique", incapable de "se dégager de cette image "primordiale" de la société "primitive" et donc stable" [5]. De façon plus générale, on peut dire que les études et recherches anthropologiques, parce qu'elles sont restées focalisées sur cette considération "archaïque" de la seule "connaissance intime des structures locales plutôt que sur l'analyse anthropologique des changements contemporains" [6] qui sous-tendent l'évolution de ces sociétés, n'ont été que faiblement exaltées et considérées par les développeurs, soucieux d'un discours cognitif plus efficient face aux projets concrets de développement dont ils avaient à faire.

9 C'est donc cette situation de départ (que nous avons voulu synthétiser ici en trois points essentiels) qui caractérise le discours anthropologique, et qui marque, dès l'époque même de tâtonnement de cette discipline, son besoin d'adaptation à une réalité sociale mouvante et dynamique, qu'elle n'a eu à percevoir que progressivement et timidement Mais comment se fait cette adaptation ?

10 En tant que discipline de terrain, l'anthropologie est obligée de réaliser que le vécu collectif des sociétés qu'elle étudie doit en appeler à une tout autre forme d'approche, devant intégrer l'idée même de "changement social" et d'adaptation constante de ces sociétés à une nouvelle réalité en rapport avec les pratiques modernes de développement. Une telle idée n'est d'ailleurs pas neuve ; elle naît de la logique et de l'idéologie même de "développement", qui dès l'époque coloniale, fait désormais partie

intégrante de la réalité quotidienne de toutes ces sociétés. En regardant de plus près les formes d'appropriation d'un discours et d'une logique de recherche anthropologique qui tendent de plus en plus à cadrer avec les exigences heuristiques imposées par cette réalité quotidienne, on se rend à l'évidence qu'une telle inflexion du langage vient de ce que désormais "des anthropologues retrouvent le discours et les pratiques du développement au cœur de la société qu'ils étudient", et que concomitamment ils "s'aperçoivent qu'ils ne peuvent plus faire du travail de terrain sans être confrontés d'une façon ou d'une autre avec le développement" [7].

11 Même s'il faut reconnaître aujourd'hui, de par leur approche même, le souci prédominant d'une certaine rigueur scientifique dans ces recherches anthropologiques relatives aux problèmes de développement, il convient d'admettre aussi qu'elles répondent davantage (maintenant) à une logique et une finalité qui sont désormais celles des développeurs, qui leur confèrent du même coup un certain fondement légitimant et utilitaire. De ce côté, on peut dire que la recherche anthropologique, fondamentaliste aux premières heures, tend de plus en plus à devenir, face aux problèmes de développement qui l'interpellent, une recherche appliquée. Du même coup, elle finit par faire figure d'élément de "réponse" à une "sollicitation" des développeurs, qui même quand elle (la sollicitation) n'est pas toujours explicitement formulée, n'en demeure pas moins présente dans l'esprit des uns et des autres.

12 Mais alors se pose la question de savoir si cette orientation nouvelle et décisive des recherches anthropologiques - qui fait qu'elles soient davantage en congruence avec les besoins indispensables de connaissance de notre monde social contemporain en mutations - altère l'esprit et la démarche scientifique rigoureuse qui doit la sous-tendre ? Autrement dit, un regard anthropologique sur le développement [8], ne peut-il pas se situer dans le strict respect de l'approche scientifique et constituer aussi bien une connaissance scientifique issue d'une démarche rigoureuse, qu'un savoir technique propre à être utilisé par les opérateurs économiques du développement ?

13 C'est d'ailleurs tout le problème majeur qui se pose d'une manière générale aux sciences sociales, et à partir duquel vient se greffer précisément la question de savoir s'il faut des professionnels de l'expertise en développement distincts des chercheurs (socio-anthropologiques) ? C'est cette question qui nous conduit maintenant à examiner d'abord, à partir d'une logique qui est celle des développeurs, ce en quoi constitue l'expertise en développement.

L'expertise en développement et la logique des développeurs

14 En s'accotant sur un ensemble de stratégies et d'actions pressenties comme efficientes, se traduisant par la mise en œuvre de pratiques jugées incontournables et visant au mieux à satisfaire et à légitimer (même implicitement) un certain besoin de développement, "l'expert" se présente assurément comme l'allié le plus précieux, le partenaire le plus crédible du développeur. Ce n'est pas cédé à un langage et à un raisonnement simplificateur que d'avancer un tel truisme : l'enjeu même de ses recherches et études, la finalité (scientifique) même de sa démarche, tout cela constitue autant de composantes et d'orientations significatives qui concourent à répondre avant tout à une certaine "demande sociale" que lui adressent les instances de développement, qui peuvent aller des ONGs aux bureaux d'études, en passant par des bailleurs de fonds, etc. Mais sur quoi repose la logique d'action de notre expert, et qu'est-ce qui fonde essentiellement sa démarche, au point qu'il jouisse d'un crédit et d'un pouvoir qui en font l'interlocuteur patent des politiques de développement ?

15 D'abord il convient de préciser que la notion de "développement", telle que nous l'entendons ici, reste dotée d'une connotation économique, qui situe au premier plan des visées et finalités des pratiques des individus, l'idée d'une amélioration des conditions matérielles de vie, se traduisant par la satisfaction de leurs besoins. De cette brève considération sur laquelle nous ne voulons pas nous étendre dans le cadre de ce travail, il s'en suit que toute recherche pour ce développement ne peut alors être menée que sous l'angle d'une recherche appliquée, qui "vise l'application pratique de la connaissance" [9]. Autrement dit, l'intelligibilité de la réalité des problèmes qui se posent à l'homme doit conduire à une tentative d'intervention de "spécialiste" devant permettre de prendre des décisions efficientes pour leur esquisse de solutions. De ce côté on peut dire, comme le soulignent M. Crozier et E. Friedberg, que plus que toute autre personne, "l'expert est le seul qui dispose du savoir-faire, des connaissances, de l'expérience du contexte qui lui permettent de résoudre certains problèmes" [10] qui se posent ainsi dans tel domaine d'activité du fonctionnement des groupes. Il jouit d'une compétence et d'une autorité qui font de lui le porte-parole le plus écouté. Sa recherche se situe donc d'emblée dans la perspective bien déterminée d'une recherche-intervention ou d'une recherche-action, faisant suite à une situation de "demande" où les motivations économiques constituent souvent l'enjeu essentiel et le programme mobilisateur.

16 En bref, on s'adresse ici à l'expert parce qu'il reste le spécialiste d'un domaine d'activité dont il détient des connaissances certaines et à l'endroit duquel il peut fournir des éléments d'appréciation ou de réponse.

17 On s'adresse ici à l'expert parce que la logique de base qui détermine son rôle et son action, ainsi que son approche de la réalité à analyser restent différentes de celles du simple chercheur fondamentaliste, dont les études restent limitées aux seuls besoins cognitifs et d'élucidation d'une situation donnée, sans se préoccuper au départ des implications utilitaires de ses recherches.

18 On s'adresse à l'expert pour qu'il fournisse non pas tant des simples informations, mais des idées éclairantes et susceptibles d'être directement mises en pratique, soit pour initier et orienter une politique, soit pour prendre et appliquer une décision, bref, parce qu'il détient, comme le souligne si bien M. Weber, "le monopole légitime d'une compétence attestée, fondée sur la spécialisation du savoir et la délégation d'autorité légale" [11].

19 Comme on le voit, la logique de l'expert, en répondant ainsi à une nécessité majeure d'action et d'intervention, sur fond de compétence et d'autorité légitimante, qui elle-même reste guidée par des considérations et rationalités économiques, cadre donc parfaitement avec les préoccupations du développeur, qui se résument ainsi : "Connaître pour agir".

20 Et si le développeur fait donc ainsi appel à l'expert en lui "passant commande" des recettes à appliquer pour promouvoir une politique déterminée, débloquer une situation de défaillance nécessitant une solution, ouvrir à une communauté des horizons d'adaptation à un monde qui lui est inhabituel, c'est parce que les stratégies de l'un et de l'autre font partie d'un système de jeu duel d'offre et de demande, et s'inscrivent dans une logique d'imbrication de vues et de perspectives convergentes. Ainsi, en faisant offre de sa compétence, de son expérience et de sa légitimité au développeur, qui le sollicite pour une commande bien spécifiée, l'expert, on l'aura compris, reste, comme le souligne E. Enriquez, "obligé de faire siennes les valeurs et les

objectifs du commanditaire et donc de mettre sa compétence (son savoir théorique, sa méthode de travail, ses capacités à susciter la confiance) au service exclusif de ce dernier et de devenir ainsi son exécutant en sciences humaines" [12]. C'est cette sage logique conduisant à l'action efficiente qu'attendent de lui les instances de développement qui le sollicitent.

21 Et c'est cette voie salutaire que peut valablement suivre aussi de son côté le chercheur (fondamentaliste) en sciences sociales, qui doit comprendre et faire sienne cette réalité de fond face à laquelle il a toujours manifesté une cécité ambiguë et tout compte fait contradictoire à la raison scientifique, réalité qui est qu'il n'y a pas de connaissance sans intérêt pour l'homme : davantage encore en science. En conséquence, si les chercheurs en sciences sociales veulent faire véritablement œuvre scientifique, à l'image des autres sciences, ils doivent greffer leurs recherches sur des finalités plus "praxiques", comme toutes les autres sciences : médicales, chimiques, physiques, etc., mais sans perdre de vue l'esprit et la démarche scientifique qui doivent sous-tendre ces recherches.

22 L'on sait dans cet ordre d'idée (au risque d'écorcher la vanité de certains puristes de la "science neutre"), que le triomphe de la science fondamentale a été bâti et encouragé d'une manière progressive à partir des applications pratiques qui devaient suivre les connaissances théoriques, et qui ont constitué autant d'implications bénéfiques conséquentes dans la visée de toute connaissance, qu'elle soit scientifique ou non. Autrement dit, les acquis technico-scientifiques restent, tout compte fait, le résultat d'un processus de transformation toujours continu de simples connaissances (souvent abstraites et fondamentales) en pratiques, susceptibles d'apporter aux hommes des solutions, et de résoudre ainsi leurs problèmes. En clair, les connaissances scientifiques ont toujours été soutenues, même tacitement, par l'idée historique prégnante d'une praxis, et sont demeurées en conséquence appropriées aux besoins et à la dimension de l'homme, sans pour autant perdre leur valeur de connaissance ou de science.

23 Sans vouloir nous égarer ou nous étendre davantage sur des considérations de définition et d'analyse qui ont longuement été faites sur le rôle de l'expert et celui du chercheur fondamentaliste face aux problèmes préoccupants de développement, qu'il nous suffise de nous en tenir simplement, en récapitulatif, à l'idée selon laquelle le champ de ce développement qui nous interpelle aujourd'hui requiert de la recherche une approche qui sache prendre en compte aussi bien l'exigence scientifique de cette recherche qu'une vision "praxique" de la connaissance, à laquelle une telle démarche doit aboutir.

24 Nous en arrivons ici à un tel constat pour une raison : qui est que lorsqu'on considère dans leur différent rôle l'expert et le simple chercheur, on se rend à l'évidence que le point de vue de l'un et les préoccupations de l'autre sont souvent en définitive restés en marge des logiques profondes sur lesquelles doivent pourtant s'appuyer leurs finalités de recherche respectives. Il convient d'observer à cet effet aujourd'hui que les études effectuées dans le cadre de la recherche (fondamentale) en sciences sociales sont la plupart du temps restées sous la forme de simples savoirs, sans véritable impact pour une application pratique, souvent inutilisable pour les instances de développement ou autres, tout simplement parce que leur préoccupation dominante s'est souvent limitée à la simple connaissance désintéressée de leur objet, sans qu'une telle connaissance soit nécessairement articulée autour des besoins pratiques qui doivent faire l'objet d'inférence de toute connaissance. C'est un peu le cas, à titre d'exemple, de

l'anthropologie classique, dont on a pu voir la perspective dominante à travers son manque de préoccupation pratique face aux exigences de développement des sociétés en mutations. C'est aussi souvent le cas de beaucoup de recherches d'opérateurs en développement, qui sont considérés ici comme des experts en la matière, et dont on peut dire que les finalités d'études n'ont pas toujours correspondu aux exigences de réelles connaissances de base préalables en sciences sociales.

25 Ce qu'on peut dire à ce sujet, c'est que les connaissances de l'un et de l'autre, malgré la dimension scientifique qui les sous-tend, restent incomplètes et partiellement valables, parce qu'il manque à chacun cette orientation heuristique qui doit consister à prendre en compte, surtout en matière de sciences humaines et de développement, une certaine dimension convergente des vues, qui revient, pour le simple chercheur, à doter sa connaissance d'un certain intérêt pratique pour l'homme, et pour l'expert, à considérer le cadre social et les différentes philosophies des groupes sur lesquels viennent se greffer les problèmes de développement.

26 Ce manque de réelle convergence et d'aspirations communes dans les travaux peut être résumé par cet enrichissant passage de C. Meillassoux, qui expose avec beaucoup de clarté la position de l'ethnologue et du développeur sur le terrain, traduisant du même coup la logique et la vision de recherche de l'un et de l'autre :

27 "Ethnologue et développeur" n'ont pas les mêmes préoccupations. L'ethnologue vient sur le terrain pour apprendre, le développeur pour enseigner. L'ethnologue écoute, le développeur dit. L'ethnologue n'a que des questions à poser, le développeur semble parfois n'avoir qu'une réponse à donner. Les ethnologues s'émerveillent de la façon dont ces populations s'organisent pour tirer leur pitance d'un milieu souvent hostile, avec les faibles moyens à leur disposition. Le développement considère avec sévérité la pauvreté des rendements agricoles et le mauvais parti tiré des ressources locales. L'ethnologue découvre avec enchantement toute une culture cachée tout en s'inquiétant du "fragile équilibre" de ces sociétés. Le développeur déplore le "conservatisme" de ces paysans séculaires et leur résistance au changement. L'ethnologue s'inquiète de leur insertion dans un système de production qui ne pardonne pas à ceux qui ne sont pas capables de supporter, de comprendre ou d'assumer moralement la concurrence" [13].

28 Ce qui est utile de comprendre ici, c'est que c'est cette image - opposant à partir de leur regard respectif sur un même objet d'étude "l'anthropologue" et le "développeur" - qui caractérise encore de nos jours l'approche du social de l'un et de l'autre. L'intérêt qu'elle (l'image) suscite pour nous revient maintenant à considérer, à partir de cette logique de vue, cette question fondamentale qui est de savoir s'il faut des professionnels de l'expertise distincts des chercheurs" ?

Autrefois était le philosophe

29 Poser sous cette forme une telle question en appelle à une appréciation dualiste des problèmes de recherche en développement :

30 D'abord parce qu'elle sous-entend, comme nous l'avons fait remarquer (même implicitement) jusque-là, une notion de "distance" entre l'approche du simple chercheur fondamentaliste, et celle de l'expert (souvent en même temps développeur), distance qui nous amène à considérer le point de vue de l'un et de l'autre comme reflétant celui du "savant" et de "l'homme politique" [14].

31 Ensuite parce que du point de vue de la finalité de leurs recherches, l'un et l'autre ne semblent pas toujours vouloir articuler leurs intérêts sur un même espace de liberté scientifique ni sur des enjeux communs à partir d'un champ d'études pourtant unique, qui doit requérir des vues qui soient en synergie bénéfique. Est-ce à dire que nous sommes face à des logiques incompatibles, à partir d'une considération de ces deux attitudes scientifiques ?

32 Même si nous posons là une question à laquelle nous ne pouvons nous-mêmes apporter de réponse, elle garde cependant cet intérêt qui est de nous situer davantage sur ce qui constitue pour nous l'idée essentielle de notre propos, et qui est de nous interroger sur la relation entre "chercheur" et "experts", face aux problèmes de développement, de manière à chercher à savoir s'il y a une rupture significative entre le point de vue de l'un et celui de l'autre.

33 Nous avons vu naguère qu'en accréditant l'idée communément admise selon laquelle le chercheur (fondamentaliste) et l'expert pouvaient être considérés l'un et l'autre comme le savant et le politique, une telle réalité répondait davantage à un point de vue qui est celui du "développeur", qui en se confondant souvent, du point de vue du rôle à jouer, à l'expert, considère encore avec beaucoup de fascination la démarche et les objectifs de recherche de ce dernier, consistant à "aller droit au but" en usant de sa compétence et de son autorité scientifique. A tel point que si ses aspirations et son expérience de terrain se traduisent dans un langage qui suggère toujours des solutions face à une situation déterminée sur laquelle il est en charge de se prononcer.

34 A l'inverse de cette considération, le simple chercheur en sciences sociales n'a souvent inspiré au développeur que l'image du "philosophe beau-parleur", le producteur d'un simple discours bien agencé, certes articulé autour de savoirs intéressants et incontestables, mais portés sur des grandes interrogations générales, sans grand rapport avec les problèmes de développement et les logiques économiques, dans un domaine du vécu des sociétés où on attend des solutions précises aux problèmes qui se posent à l'homme et qui sont à résoudre.

35 Même si notre image de "l'expert" et du "chercheur" reste caricaturale et incomplète, il n'en demeure pas moins qu'elle vient simplement rendre compte de l'opposition qui existe dans la considération courante qu'on se fait de la place sociale de l'un ou de l'autre, considération qui, en constituant un support déterminant de leur orientation heuristique respective, vient du même coup impulser et valider les différents discours relatifs aux problèmes de recherche en développement.

36 Mais y a-t-il en réalité un clivage si important s'agissant des finalités même de leur recherche, entre d'un côté, les "professionnels de l'expertise", considérés comme des "techniciens du développement" dont les travaux sont terminés (même implicitement) par une "demande sociale", et obéissent à une logique politique ou économique précise, et de l'autre côté les simples chercheurs souvent sous la houlette des orientations academico-universitaires n'obéissant pas la plupart du temps aux besoins économiques ou sociaux ? Doit-on se limiter au regard de leur finalité de recherche, à la construction et au maintien d'une telle image reposant sur une opposition de vue et de but, bien que nous assistions davantage maintenant à un autre regard porté par les sciences sociales sur les problèmes de développement ?

37 L'on objectera que les choses ont changé aujourd'hui ou sont en voie de l'être. Quatre raisons au moins peuvent être avancées ici à cet effet :

- La première est que l'analyse anthropologique des sciences sociales s'est davantage affinée aujourd'hui à partir d'une reconsidération même de sa démarche. Celle-ci s'appuie désormais sur un regard qui prend avant tout en compte la perspective historique des sociétés, à partir de laquelle elle en arrive à comprendre que les problèmes de développement sont des problèmes de mutations sociales. Aussi, les pratiques et stratégies qui ont trait à ce développement doivent-elles s'inscrire dans la dynamique même de l'historicité de ces sociétés. En bref, c'est le changement social qui reste ainsi de nos jours au cœur des préoccupations de l'analyse anthropologique ;
- La deuxième est que l'anthropologie renonce de plus en plus à être enfermée dans le carcan limitatif et mutilant de la "science neutre" et stérile, réduite à ne produire que des savoirs "purs" sans incidence sur la vie de l'homme. Davantage aujourd'hui, elle s'attache à comprendre que les problèmes qui se posent dans nos sociétés en mutation peuvent faire l'objet d'analyse scientifique, et qu'en conséquence elle peut apporter un éclairage déterminant dans la considération de ces problèmes, sans pour autant passer pour un agent du politique ou pour une instance politique décisionnelle ;

38 Davantage aussi, les promoteurs de développement, les organismes politiques et autres ONGs, etc., se placent désormais dans une perspective de compréhension et de prise en compte de l'apport des sciences sociales dans le processus d'élaboration des politiques de développement, à partir d'une considération plus significative de cette finalité sous-jacente à toute recherche scientifique, qui est de "connaître pour agir". Cette façon de "faire confiance" aux chercheurs en sciences sociales et de légitimer leur savoir et compétence en les consultant au besoin ne traduit pas un délaissement des "professionnels de l'expertise en développement", mais suggère tout simplement l'idée selon laquelle le professionnel de l'expertise tend de plus en plus à être simplement un socio-anthropologue, ou à tout le moins, un homme de sciences sociales, surtout dès lors que son discours se fonde sur une compétence légitimée tout en obéissant aux exigences impératives de la démarche scientifique et rationnelle.

39 De même comme on le remarque de plus en plus, les choses ont changé aujourd'hui en faveur d'un plus grand crédit accordé aux socio-anthropologues, parce que les projets et programmes de développement confiés à des "experts" pour études et finalisations ont la plupart du temps montré leur limite, et n'ont pas toujours su donner les résultats attendus. Chacun de nous peut d'ailleurs se référer à cet effet aux images courantes d'échecs de telle ou telle politique de développement connus dans tel pays, et qui était pourtant initiée par des experts. Tout simplement parce qu'il a souvent manqué à ces politiques la prise en compte de la dimension anthropologique de la connaissance des sociétés ainsi étudiées, dimension pourtant indispensable pour une compréhension en profondeur initiale de leur fonctionnement global.

40 Souvent, l'expert en développement n'a vu, à titre de simple exemple, que le besoin indispensable d'une route devant relier tel coin éloigné de campagne à telle ville, et n'a considéré au besoin que les retombées économiques certes socialement bénéfiques de cette infrastructure. Mais là s'est souvent arrêtée à peu près sa préoccupation de développeur face à une situation économique de demande, à laquelle il doit (ré)agir, tout ceci à la grande ignorance de la dimension socio-culturelle, ou des pratiques et des philosophies des sociétés concernées par cet élément de modernisation inhabituel. Beaucoup d'études - pourtant pertinentes dans d'autres domaines de la vie des sociétés

- répondant à des demandes de développement formulées ou non antérieurement ont péché ainsi par leur absence de prise en considération de la dimension anthropologique de toute étude qui a pour objet l'homme, et pour cadre les relations de ce dernier dans son espace socio-centrique et/ou avec son environnement physique.

41 Ce sont donc ces quelques raisons qui font désormais du discours du socio-anthropologue un discours de la connaissance pratique, sans pour autant que la logique qui préside à son émergence corresponde nécessairement à une logique de réponse à un problème ou à une demande. C'est une telle considération qui nous amène à faire ici un certain nombre de remarques conséquentes, qui sont que les chercheurs en sciences sociales, sans être au départ ceux qu'on considère comme les professionnels de l'expertise, arrivent à bousculer de plus en plus les tranquilles conceptions qu'on élaborait naguère autour des spécialistes des problèmes de développement, considérés comme plus aptes à apporter des solutions (miracles) aux problèmes des sociétés. D'abord parce que leurs méthodes de travail ne visent pas tant à satisfaire une demande en tant que telle, ou à faire plaisir à des commanditaires, qu'à essayer de comprendre la logique qui préside au fonctionnement des groupes dans leur globalité, et au maintien d'un certain style de vie. C'est cette approche de la réalité sociale quotidienne qui a souvent trop manqué, malheureusement, à bien de spécialistes de développement, trop obnubilés par les seules données économiques ou techniques.

42 De plus, si le socio-anthropologue ne fait pas de propositions concrètes à la manière d'un "expert", il reste toutefois qu'il met en lumière certains aspects significatifs de la vie des groupes, qui peuvent être négligés par ces autres "spécialistes", plus préoccupés par les seuls champs qui leur paraissent directement liés à l'application des décisions de développement.

43 Outre cela, on peut également penser que la (fausse) distance longtemps maintenue entre les chercheurs en sciences sociales et les professionnels de l'expertise en développement ne traduit que la persistance de cette notion de "territoire" telle qu'elle est appliquée aux diverses disciplines et telle qu'elle illustre une tendance à la délimitation impérieuse par chacune d'un espace de liberté clos, qui suppose la recherche d'angles de visée et l'application de préceptes méthodiques particuliers. C'est cette notion de territoire qui vient favoriser pour ainsi dire un mode de rapport à la connaissance qui se construit toujours par occultation des autres domaines disciplinaires, et leur mise à l'écart dans le processus d'élaboration des connaissances. Voilà pourquoi la notion de "spécialiste" dans le langage courant vient ainsi édifier au mieux cette acception de la spécificité des champs scientifiques, qui fait appel (en guise de légitimation) à celle d'aptitude et de compétence. Et s'agissant des sciences sociales, la persistance de ce découpage semble reposer sur l'ensemble des attitudes et représentations culturelles que le monde scientifique a d'une manière générale édifiées dès la naissance de celles dites sociales, et qui ne traduisent qu'un simple souci de valorisation de l'idéologie séculaire selon laquelle il n' y a de science que positiviste.

44 Aussi, au regard de ces quelques remarques conséquentes et la considération de la question de savoir s'il faut des professionnels de l'expertise distincts des chercheurs, nous pensons plutôt à l'idée d'une prise en compte préalable du contexte et du champ de spécialisation ou d'activité de chacun. Car chaque domaine de la connaissance constitue un territoire scientifiquement localisé et requérant des logiques d'approches qui doivent être en congruence avec les éléments techniques de référence qui lui sont appropriés. S'agissant des recherches en sciences sociales, on peut dire que les

socio-anthropologues restent les mieux armés sur le terrain de recherche de la connaissance du "social", parce que disposant d'un savoir et des méthodes spécifiques qui leur permettent de mieux appréhender et de comprendre ce qu'on considère souvent comme le projet social de l'homme et qui concerne "l'ensemble de ses relations avec lui-même et avec la nature".

45 En tenant compte des recherches-développement qui nous intéressent ici, il importe de ne pas perdre de vue la logique de base même qui les génère, et qui est que les problèmes de développement restent avant tout des problèmes de changement social, mettant par conséquent en œuvre des approches susceptibles d'accorder une large place aux pratiques sociales des individus dans une situation de mutations sociales. C'est cette caractéristique essentielle qui doit constituer le point de départ de ces recherches et fixer à la fois la position du chercheur et/ou du développeur, de manière à orienter de façon scientifique les logiques de recherches qui sont les leurs. En s'en tenant à cette seule perspective anthropologique dans leurs recherches en sciences de l'homme, tout chercheur en sciences sociales, imprégné des méthodes requises, peut alors être considéré comme un expert, un spécialiste du développement : le développement étant considéré dans notre contexte comme un objet d'étude.

46 C'est là une idée qui reste de plus en plus admise de nos jours, et qui risque davantage de faire son chemin dans les sciences de l'homme, parce que à l'évidence, l'enjeu et le projet de la science anthropologique ont toujours consisté à se doter d'une dimension scientifique, et à partir de cette voix royale pour faire, comme toutes les sciences, œuvre utile pour l'homme. Faire œuvre utile devant se traduire dans l'esprit des uns et des autres par cette considération de fond de F. Ferrarotti, devenue de plus en plus significative aujourd'hui, qui est que "les grandes explications structurelles à l'aide de catégories très générales ne satisfont pas leurs destinataires. Les gens veulent comprendre leur vie quotidienne, ses difficultés, ses contradictions, les tensions et les problèmes qu'elle leur impose [15]. C'est cela même que les problèmes de développement doivent requérir aussi bien des développeurs que des chercheurs : experts ou simples chercheurs, pourvu que leurs approches distinctives soient en synergie bénéfique pour une meilleure compréhension initiale du fonctionnement des sociétés.

NOTES

1.Fall (Abdou Salam), cf. texte de présentation du thème du colloque : "Les sciences sociales et l'expertise en développement", p. 1.
2.Geschiere (Peter), "Introduction", in *Terrains et perspectives,* Textes réunis et présentés par P. Geschiere et B. Schlemmer, Éditions de l'ORSTOM, Leyde. 1987, p. 9.
3.Ruf (François), "La fonction de la recherche-développement dans un projet agricole", l'exemple du riz pluvial dans le Centre-Ouest ivoirien, in *Comprendre pour agir,* Éditions de l'ORSTOM, Paris, 1987, p. 107.
4.Gaillard (J.), *Les chercheurs des pays en développement, Origines, formations, pratiques de la recherche, et production scientifique,* Éditions de l'ORSTOM, Paris, 1989, p. 96.

5.Cf. Geschiere (P.), Op. cit., p. 10.
6.Cf. Geschiere (P.), op. cit., p. 11.
7.Cf. Geschiere (P.), op. cit., p. 11.
8.Le développement étant considéré ici comme un objet d'étude, mettant en interrelations constantes des individus ou des groupes.
9.Cf. Gaillard (J.), op. cit., p. 96.
10. Crozier (Michel, Friedberg (Erhard), *L'acteur et le système, les contraintes de l'action collective,* Paris, Éditions du Seuil, Points, 1977, p. 84.
11. Cité par Claude Dubar, in *La socialisation. Construction des identités sociales et professionnelles,* Paris, A. Colin, 1991, p. 93.
12. Enriquez (Eugène), "Histoire d'un itinéraire", in *Société* n° 41, Paris, Dunod, 1993, p. 251.
13. Meillassoux (Claude), "Conclusion", in *Terrains et perspectives,* op. cit. p. 448.
14. Le "savant étant ici le chercheur fondamentaliste, soucieux de la seule dimension cognitive de son sujet, et "l'homme politique", le développeur (ou l'expert), s'appuyant sur une perspective heuristique d'application pratique de sa connaissance.
15. Ferrarotti (Franco), "Sur l'autonomie de la méthode biographique", in *Sociologie de la connaissance,* études réunies par J. Duvignaud, Paris, Payot, 1979, p. 133.